

Un lycée à Bourg-St-Maurice pour la Tarentaise

Vers une nouvelle carte scolaire en Tarentaise.

La Haute Tarentaise ne dispose actuellement que d'un lycée pour satisfaire les besoins en formation. Or une étude réalisée par le Comité de Bassin d'emploi de Tarentaise pour analyser les besoins et l'offre de la formation, établit que, les besoins se diversifiant et s'élargissant, une modernisation des formations et de l'accueil des élèves devient indispensable.

Au vue de ces conclusions, la Région Rhône-Alpes a souhaité faire évoluer l'offre de formation de l'arrondissement d'Albertville, en restructurant et confortant la cité scolaire de Moûtiers et en créant un nouveau lycée à Bourg-St-Maurice, pour répondre à un souci de qualité et de proximité.

Le principal impératif présidant à la construction de cet établissement à Bourg-St-Maurice est de privilégier la qualité de vie des élèves, en particulier en réduisant les temps de transport.

Le projet : rénovation du lycée de Moûtiers et création d'un lycée à Bourg-St-Maurice

Le lycée de Bourg-St-Maurice accueillera 12 divisions d'enseignement général. Celui de Moûtiers en comprendra 14, en plus de celles d'enseignement professionnel déjà existantes ; les locaux ainsi rendus disponibles pourront être rénovés et utilisés pour mettre en place de nouvelles formations professionnelles, notamment en alternance, et répondant aux besoins de la vallée, notamment dans le cadre de la pluriactivité.

Il n'y aura donc aucune suppression de formation ou d'option actuellement dispensées à Moûtiers, mais au contraire la mise en place de nouvelles formations.

Une suite d'études aux BEP pourrait être mise en place à Moûtiers, avec la création d'un bac professionnel (en hôtellerie-restauration par exemple),

dans le cadre d'une unité de formation en alternance.

Enfin, la formation continue des jeunes et des adultes sera développée, afin de répondre au mieux aux besoins de qualification générée par l'évolution socio-économique de la vallée.

Par ailleurs, l'utilisation des technologies nouvelles de communication (par ex. Internet) permettrait à des élèves du canton de Bourg-St-Maurice de suivre dans leur lycée des cours ou options non dispensés sur place, mais à Moûtiers et réciproquement.

Un objectif : améliorer la qualité de vie des élèves

"La seule vraie priorité dans ce dossier, c'est la qualité de vie des élèves habitant la vallée. Il s'agit de leur donner la possibilité de se former et de réussir, dans des conditions de travail les meilleures possibles, au plus près de chez eux" (Michel Barnier)

La création d'un lycée à Bourg-St-Maurice permettra à de plus nombreux élèves d'être externes.

En effet, le collège de Bourg-St-Maurice accueille plus de 680 élèves (dont près d'1/3 sont internes), celui d'Aime environ 370 et celui de Bozel 260. Une large part de ces élèves est ensuite scolarisée dans les lycées d'Albertville et Moûtiers. (près de 2500 élèves scolarisés cette rentrée, dont plus de 560 internes, soit plus d'1 élève sur 5).

La création d'un lycée à Bourg-St-Maurice offrira la possibilité à un grand nombre de lycéens de la Haute vallée de Tarentaise, choisissant l'enseignement général, d'être inscrits dans un établissement plus proche de leur domicile, c'est-à-dire d'être externes ou 1/2 pensionnaires. Cette situation engendrera une économie importante en termes de transports scolaires, pouvant aller jusqu'à la moitié du budget, selon la carte scolaire qui sera établie.

A propos de la taille du lycée de Bourg-St-Maurice

Certes, le lycée de Bourg-St-Maurice sera plus petit que celui de Moûtiers mais ce n'est pas un handicap : *"On se plaint toujours de classes surchargées. Ce ne sera pas le cas à Bourg-St-Maurice"* (Michel Barnier).

Lors de la dernière réunion cantonale du 12 octobre 1996 rassemblant tous les conseillers municipaux du canton de Bourg-St-Maurice, Madame Dubarry, Inspecteur d'académie a affirmé que la qualité d'un enseignement ne dépendait pas du nombre de professeurs mais surtout de la valeur de l'équipe pédagogique de l'établissement. Les chances de réussite des enfants ne dépendant pas de la taille du lycée.

Quant aux effectifs de lycée de Bourg-St-Maurice, ils seront renforcés grâce à la professionnalisation du 7^e BCA. Tous les personnels appelés, cadres et militaires de rang seront remplacés par des personnels engagés volontaires, qui seront sur la commune de Bourg-St-Maurice pour plusieurs années. A l'issue de la professionnalisation du 7^e BCA, près de 1200 personnes seront installées en Tarentaise, dont la moyenne d'âge devrait se situer entre 25 et 30 ans. La construction d'un lycée à Bourg-St-Maurice permettra de renforcer les équipements sportifs et culturels (gymnase, salle polyvalente, nouvelle bibliothèque médiathèque...) et dès aujourd'hui la commune de Bourg-St-Maurice/les Arcs travaille à la satisfaction de ces besoins.

Planning des réalisations

- 22 Novembre 1996 : Confirmation définitive de la Région Rhône-Alpes de l'implantation du nouveau lycée à Bourg-St-Maurice les Arcs.
- Année 1997 : Réalisation des études préliminaires et définition du programme pédagogique.
- Début 1998 : Construction du lycée.
- Septembre 1999 : Ouverture du nouveau lycée.